



**Convocation à l'assemblée de consultation publique
à tenir mardi, le 8 novembre 2022
à l'hôtel de ville de Sabrevois, à 19h00**

La séance du Conseil se tiendra en présence physique

Convocation transmise à tous les membres du Conseil

ORDRE DU JOUR

**RÈGLEMENT NUMÉRO 401-23 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 401 INTITULÉ
RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AGRANDIR LA ZONE RA-3 ET DE CRÉER LA ZONE RA-6**

- L'objectif de ce règlement est d'agrandir la zone ra-3 et d'ajouter les usages d'unifamiliale, bifamiliale jumelée et duplex en plus de l'existant unifamiliale isolée.
- De créer une nouvelle zone RA-6 afin d'autoriser la construction unifamiliale isolée.

Fredy Serreyn

Directeur général et Secrétaire-trésorier